

**APPEL A CANDIDATURE – EMPLOI ETUDIANTS**  
Référence : Code de l'Éducation – L. 811-2, D. 811-1 à D. 811-9

Nom de l'UFR ou Service d'Affectation :  
Contact : Marie-Amélie MARTINIE

**Affectation :**  
Université de Poitiers  
UFR SCIENCES HUMAINES ET ARTS

À pourvoir à compter du : 1<sup>er</sup> octobre 2018  
Les étudiants présélectionnés seront auditionnés et classés par la commission

**Référence de l'appel à candidature (à rappeler sur votre dossier de candidature) : CTE SHA HAND 18/3**

**Date limite de dépôt des candidatures : le 15 septembre au plus tard 18h.**

**Nombre d'emploi à pourvoir : 2/3**

**ACTIVITES) :**

Programmation et surveillance des épreuves des étudiants relevant du pôle handicap

**Date de début et date de fin – Nombre d'heures : fin octobre 2018 – fin juin 2019**

**Activités principales :**

- Participation à l'élaboration du calendrier d'examens
- Surveillance partiels + accueil des étudiants

**Compétences principales requises et profil :**

- Brevet de secouriste souhaité
- Bonne maîtrise de l'informatique et environnement bureautique
- Rigueur
- Discrétion et respect d'autrui

**Contraintes particulières : - ponctualité - flexibilité dans l'organisation - capacité à s'adapter à la situation**

**Horaires de travail : variables pouvant aller jusqu'à 4 heures consécutives**

**Rémunération : 10,49 €/heure à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2018**

Pour postuler à cet emploi, veuillez télécharger le dossier de candidature sur : <http://sha.univ-poitiers.fr/>  
Ce dossier est à retourner **avant la date mentionnée** ci-dessus, **accompagné de l'ensemble des pièces justificatives** à l'adresse suivante :

Dossier à remettre à l'adresse : [marie.amelie.martinie@univ-poitiers.fr](mailto:marie.amelie.martinie@univ-poitiers.fr)

**Tout dossier incomplet ou arrivé en retard ne sera pas étudié.**

*Les contrats conclus en application du décret cité en référence sont incompatibles avec tout autre contrat de travail conclu avec un établissement d'enseignement supérieur ou un organisme de recherche et avec le bénéfice de l'allocation de recherche ou un contrat doctoral.*